

Discours d'accueil de Pascal Michard, Président d'Aéma Groupe

Madame la Ministre, chère Marlène Schiappa,

Monsieur le Président d'ESS France, cher Jérôme Saddier,

Mesdames et Messieurs les dirigeants politiques et opérationnels des entreprises de l'économie sociale et solidaire,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

C'est pour moi un réel plaisir de vous souhaiter la bienvenue ici, dans l'auditorium d'Aéma Groupe, et d'être naturellement aux côtés d'ESS France pour son Temps fort de rentrée 2022.

Aéma Groupe est certes jeune, moins de deux ans d'existence, mais les entreprises qui l'ont créé, Macif et les mutuelles fusionnées dans Aésio Mutuelle, ont une longue histoire, profondément ancrée dans l'économie sociale et solidaire, et donc une relation étroite et évidente, avec ESS France.

L'ESS est notre ADN.

Si vous me le permettez, Madame la Ministre, Monsieur le Président, je souhaiterais prendre quelques minutes pour brièvement présenter Aéma Groupe, ce qui nous permettra de comprendre la raison profonde du partenariat que nous avons noué avec ESS France.

Je reprendrai le titre que vous avez sûrement croisé en entrant dans ce bâtiment : Aéma Groupe, c'est LE Groupe mutualiste de protection, dont la solidarité est la raison d'être (le pourquoi) et la prévenance est la posture (le comment), comme une éthique de l'action.

D'un point de vue concret, nous regroupons l'ensemble des métiers de la protection (santé, assurance des biens et des personnes, épargne, prévoyance...). Donc oui, selon les catégories entendues, nous sommes des « assureurs », avec l'expertise technique et le côté austère que peuvent susciter les tables actuarielles...

Pourtant, au-delà de notre métier, par notre nature mutualiste et par le projet politique que nous portons, nous nous vivons davantage comme des acteurs de la protection, d'accompagnateurs des parcours de vie face aux risques pour les onze millions de foyers français qui nous font confiance et, au-delà, par nos engagements, pour la société dans son ensemble.

En effet, dans le monde d'incertitudes et d'imprévisibilité qui est le nôtre, il est de la responsabilité des acteurs collectifs d'en réduire les conséquences pour la société. Car notre rôle (mais n'est-ce pas aussi celui de l'Etat ?), est précisément de rendre les événements davantage prévisibles, de rendre le monde moins incertain, moins insécure, plus lisible, où le sens est dévoilé et où les actions répondent à des valeurs.

Pour synthétiser :

1. Aéma est un groupe de protection, qui propose à ses sociétaires, adhérents et clients une offre complète pour leur permettre de faire face à l'ensemble des événements de vie. Au-delà de l'assurance qui est, avec notre identité mutualiste, notre cœur de légitimité, notre Groupe a un dessein supérieur : devenir un facilitateur de vie, assembler des solutions, proposer un service global davantage qu'une prestation ou une réparation.
2. Aéma est un groupe engagé, et à ce titre, nos statuts, nos textes fondateurs, le plan stratégique du Groupe sont le reflet de nos valeurs, de nos engagements et de nos principes, notamment en matière de gouvernance démocratique, d'investissement responsable, de solidarité, d'utilité et de responsabilité sociale ou encore d'engagements en matière de parité, d'inclusion ou d'environnement. Porter ces engagements et les faire connaître nous permet

de promouvoir un mutualisme de l'action, de l'engagement et de la responsabilité. C'est cela être une entreprise de l'ESS.

3. Enfin, Aéma est un **Groupe ouvert**, cette ouverture nous permet de sortir du cadre, d'innover, d'approcher de nouveaux partenaires, et plus globalement la société.

Être un Groupe ouvert, c'est également additionner nos savoir-faire, rendre compatibles nos différences, ce qui nous permet de devenir plus aptes à nous adapter, à anticiper, et ainsi, à appréhender le monde de manière moins incertaine et imprévisible. Là est notre éthique de l'action, en complémentarité de la solidarité, qui est notre énergie, pour construire un mutualisme de l'action, de l'engagement et de la responsabilité. C'est cela être une entreprise de l'ESS, savoir écouter le cœur battant de notre société et notamment celui de la jeunesse.

Tout ceci éclaire pourquoi nous sommes fiers d'être des acteurs actifs de l'économie sociale et solidaire, en travaillant dans le temps, non contraints par la rentabilité financière à court-terme, et avec son histoire, ses actions et sa gouvernance démocratique notre Groupe démontre chaque jour que notre **modèle** d'entreprise est non seulement possible mais que la société peut entrer dans l'entreprise pour que l'entreprise soit pleinement légitime dans la société.

Je parle bien de **modèle**, et non pas de « secteur de l'ESS » car nous estimons que l'économie sociale et solidaire ne doit pas être cantonnée à des activités de réparation sociale ou à un statut « à part », en marge. Nous ne sommes pas à côté, nous sommes dans l'économie, nous sommes l'économie d'aujourd'hui et celle de demain.

Somme toute, loin d'être une survivance sympathique des temps anciens où l'on parlait de Secours ou de Devoir mutuel, loin de la loi Le Chapelier que certains donnent parfois l'impression de vouloir revisiter au service du modèle dominant, loin d'être une forme de philanthropie institutionnalisée, loin même d'être une simple institution juridique (même si la loi de 2014, je te l'accorde mon cher Jérôme, a fait beaucoup pour la reconnaissance de l'ESS), l'économie sociale et solidaire, c'est d'abord :

- Une **réalité économique**, donc des entreprises qui produisent, vendent, prospèrent et croissent,
- c'est une **vision sociale** de l'économie, c'est-à-dire considérer que l'économie n'est pas à son propre service, mais au service de l'homme et ce bien longtemps avant que soit imaginé le statut d'entreprise à mission.
- c'est enfin une **pratique solidaire**, et c'est pour cela que j'évoque ma préférence pour un « modèle » de l'ESS davantage que pour un « secteur ». Car en fait, il y a deux traits communs principaux aux 165 000 entreprises et 2,4 millions de salariés représentés dans la salle et qui sont l'ESS en France (ils sont près de 14 millions à l'échelle européenne) : ils travaillent dans des entreprises où la gouvernance est démocratique et la vocation d'utilité sociale, des entreprises où le sens est apparent.

Là réside une spécificité de notre modèle d'entreprise, dans ce partage de la gouvernance, c'est-à-dire du pilotage effectif et de la prise de décision par les parties prenantes de l'entreprise et non pas par des propriétaires de capitaux.

Dans la répartition de la richesse, car les entreprises de l'économie sociale et solidaire n'ont pas de capitaux distribuables, leurs réserves sont impartageables, ce qui rend accessoire non pas leur rentabilité (sans rentabilité, elles ne sont pas durables), mais leur lucrativité, qui peut être nulle ou limitée à la seule pérennité de l'entreprise.

En somme, nous pouvons dire avec une pointe d'humour que nous étions déjà des entreprises à mission, pour certains d'entre nous depuis des décennies, bien avant la loi PACTE... et que cela doit nous encourager à inspirer le reste de l'économie.

*Temps fort de rentrée du plaidoyer d'ESS France - « Cinq ans au service du développement de l'ESS »
Discours d'accueil de Pascal Michard, Président d'Aéma Groupe - 13 septembre 2022 - Paris*

Tout cela pour dire, Madame la Ministre, Monsieur le Président, que je suis persuadé que l'économie sociale et solidaire n'est pas une alter-économie, comme assignée à résidence, c'est une composante à part entière de l'économie (une entreprise de l'ESS évolue dans l'économie de marché et souvent dans un contexte très concurrentiel), mais elle repose sur des ressorts philosophiques, économiques et stratégiques différents.

Comme disait l'un de mes prédécesseurs en parlant des entreprises de l'ESS : nous ne sommes pas des entreprises comme les autres mais comme les autres nous sommes des entreprises.

Je terminerai en citant Timothée Duverger, maître de conférences à Sciences Po Bordeaux, qui en appelle à une nouvelle reconnaissance de l'ESS, qui passe aussi par la déconstruction d'un imaginaire économique binaire entre la main invisible du marché et la main visible de l'Etat. Cette vision obère un pan entier de l'économie qui place la solidarité au-delà de la compétition, qui permet de donner du sens et de répondre aux défis du temps présent.

L'Etat peut et doit nous appuyer pour ouvrir le champ de vision, notamment en termes d'enseignement économique, ou plus prosaïquement, en appuyant un entrepreneuriat selon le modèle que nous proposons et pas uniquement selon les recettes habituelles SA, SARL, SAS...

L'enjeu de tout cela, vous le comprenez parfaitement, Madame la Ministre, est de susciter de nouvelles vocations auprès de générations qui souhaitent **réellement** donner du sens à leur action. Elles ne se satisfont plus de labels marketing où l'on ne sait plus vraiment quelle est la part de greenwashing/fairwashing/pinkwashing/socialwashing et de la réalité concrète de l'action menée. Elles ne se satisfont plus d'un modèle qui a remplacé la lutte des classes par la lutte des clachs et des likes.

Quand statutairement l'entreprise n'est pas seulement au service d'elle-même mais aussi de la société, cela est un bon début...

L'enjeu est également de pacifier une société minée par le conflit, où l'entreprise (comme l'Etat, comme l'ensemble des corps intermédiaires) sont pointées, non sans raison parfois, comme étant à l'origine du problème... mais où nous sommes également, tous, une partie de la solution. Là où existent des « *utopies concrètes cohérentes avec nos enjeux de civilisation* » comme l'écrit si bien Jérôme dans son bien nommé « Pour une économie de la réconciliation », alors je crois qu'il y a en effet des raisons d'espérer.

Je vous remercie.